



**communauté de communes
BASSIN DE MARENNES**

Le Gua • Marennes-Hiers-Brouage • Saint-Sornin • Saint-Just-Luzac • Nieulle-sur-Seudre • Bourcefranc-Le Châpus

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE
MARENNES**

Marennes-Hiers-Brouage, le 11 février 2025

OBJET : CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 FEVRIER 2025

Madame, Monsieur le conseiller et cher(e) collègue,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

MARDI 18 FEVRIER 2025 à 14H30

Salle de conférence de la Communauté de Communes
24, rue Dubois Meynardie – 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Ordre du jour

Adoption du Procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 janvier 2025

FINANCES

1. Débat d'Orientation Budgétaire

ASSEMBLEES

2. Désignation d'un membre au Conseil d'exploitation de la régie des déchets

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

3. Natura 2000 – Plan de financement 2025
4. Préfiguration d'un projet de valorisation paysagère de la citadelle de Brouage dans le cadre du projet Grand site de France marais de Brouage

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5. Retrait de la délibération n°2025CC0105 et nouvelle délibération portant cession de la parcelle ZK102 à la SARL BR FACADES – ZAE OMEGUA

Information – état annuel des indemnités perçues par les élus – année 2024

Recueil des décisions du Président

Conformément à l'art. L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Questions diverses

Sont joints en annexe :

- La note de synthèse des affaires soumises à délibération et ses différentes annexes ;
- Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025, pour approbation ;
- Le recueil des décisions du Président (Janvier 2025-Février 2025) ;
- Un pouvoir, en cas d'impossibilité d'assister à la séance.

Comptant sur votre présence,

Je vous d'agrée, Madame, Monsieur le conseiller et cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Monsieur Patrice BROUHARD

